








Certificat en communication appliquée

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-226-5-1
CYCLE	1 ^{er} cycle
TITRE OFFICIEL	Certificat en communication appliquée
TYPE	Certificat
CRÉDITS	30 crédits

-  Admission à l'automne, l'hiver et l'été
-  Capacité d'accueil non limitée
-  Temps plein
-  Temps partiel
-  Offert au campus de Montréal
-  Afin de mieux répondre aux besoins des étudiants en situation d'emploi, les cours du programme sont surtout offerts le soir.
-  Des cours du programme peuvent être offerts le samedi et le dimanche.

Vous pourriez obtenir la reconnaissance officielle des apprentissages réalisés lors de vos formations et de vos expériences professionnelles passées.

Pour plus d'informations, consultez la page *Reconnaissance des acquis expérientiels* du Bureau du registraire.

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Patrice Leroux 514 343-6090 ou 1 800 363-8876
com-responsable@fep.umontreal.ca

TGDE FEP Communication appliquée
514 343-6090 ou 1 800 363-8876
com-tgde@fep.umontreal.ca

INFORMATION SUR L'ADMISSION

Admission FEP 514 343-6090 ou 1 800 363-8876
info@fep.umontreal.ca

Présentation

Le programme fait découvrir et comprendre à l'étudiant les différentes composantes de la fonction des communications dans les organisations.

Il présente les différents champs de pratique :

- communication interne,
- informatique,
- journalisme,
- promotion,
- publicité,
- rédaction,
- relations publiques,
- médias sociaux.

La structure souple du certificat permet d'acquérir des connaissances de base dans l'une des trois grandes thématiques : médias et communications appliquées, communication et gestion ou informatique et nouvelles technologies.

Objectifs

Proposer à l'étudiant une approche conceptuelle et instrumentale de la communication appliquée. 2) Fournir à l'étudiant une bonne initiation à divers champs de pratique : communication interne, informatique, journalisme, promotion, publicité, rédaction et relations publiques. 3) Développer chez lui des compétences en communication pour orienter sa formation ultérieure en fonction de ses aspirations professionnelles.

Forces

- Ce programme est une bonne introduction aux différents aspects des communications.
- Il convient autant à ceux qui, fascinés par l'image, veulent communiquer par la photo ou la vidéo qu'à ceux qui, armés d'un sens de la répartie, ont la plume facile.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit:

Base DEC:

- être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.

Base universitaire:

Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat) au moment de l'entrée au programme.

- Si le candidat ne répond pas à cette base d'admissibilité, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme d'Accès-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 785/990 au TFI ou C1 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.
 - NB. – À compter de l'admission au trimestre d'hiver 2023, le TFI n'est plus accepté pour satisfaire à l'exigence de français à l'admission.
- soit avoir déposé une preuve de maîtrise du français reconnue par l'Université (voir le formulaire).

Mise à niveau obligatoire en français écrit dans certains programmes : il est possible qu'après son admission, une personne doive se soumettre à une évaluation en français écrit, puis réussir des cours de mise à niveau. Pour savoir si cette mesure s'applique, consulter le Règlement propre à ce programme d'études; si l'article 6.6 n'y figure pas, c'est que le programme n'implique pas de mise à niveau obligatoire en français. Pour en savoir plus sur l'évaluation obligatoire en français écrit, consulter le site du Bureau du français dans les études.

Remarques

- Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- Le certificat offre des cours à distance identifiés par la lettre « D » dans la structure du programme. Pour un même cours, l'étudiant doit choisir entre le cours donné en salle et le cours à distance.
- Le certificat en communication appliquée ne peut être jumelé à la majeure ou à la mineure en sciences de la communication de la Faculté des arts et des sciences pour l'obtention d'un baccalauréat par cumul.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2022:** Du 15 août 2021 au 1^{er} août 2022
- **Automne 2023:** Du 15 août 2022 au 1^{er} juin 2023

Hiver

- **Hiver 2023:** Du 15 août 2022 au 18 novembre 2022

Été

- **Été 2023:** Du 1^{er} novembre 2022 au 1^{er} avril 2023

Structure du programme (1-226-5-1)

Version 00 (A05)

Le certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du certificat sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires et 21 crédits à option.

L'étudiant doit avoir réussi tous les cours obligatoires du bloc 70A avant de s'inscrire aux cours à option portant les sigles JOU, RED et REP.

Bloc 70A

Obligatoire - 9 crédits.

L'étudiant choisit le cours RED 2010 offert en classe ou le cours RED 2010D offert à distance.

COURS	TITRE	CR.H.
COM 1500G	Communication et organisation	3.0S
COM 1600G	Communication et médias de masse	3.0S
RED 2010	Rédaction et communications publiques	3.0S

Bloc 70B Médias et communications appliquées

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 2540G	Pratiques de la photographie	3.0J S	PBT 1001	Communication commerciale	3.0S
EDP 2400	Communications pour le Web	3.0S	REP 1000	Introduction aux relations publiques	3.0S
EDP 2500	Communication interactive en entreprise	3.0S	REP 2200	Communication orale	3.0J S
JOU 1100	Le journalisme: évolution et perspectives	3.0S			

Bloc 70C Communication et gestion

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AEG 2110	Entraînement au travail en équipe	3.0J S	PBT 1004	Communication créative et médias	3.0S
HEC 3062	Gestion de projets (PROJ30470)	3.0	REI 1030G	Gestion et fonctions de l'organisation	3.0

Bloc 70D Informatique et nouvelles technologies

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0J S	IFT 2720	Introduction au multimédia	3.0S
IFT 1941	Traitement et montage vidéo	3.0J S	INU 1001	Introduction à l'information numérique	3.0S
IFT 1945	Internet et création de pages Web	3.0J S	RED 2040	Édition et publication de contenus numériques	3.0S

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Communication (Sciences)	Baccalauréat	90 crédits	1-225-1-0	Jour
Communication (Sciences)	Majeure	60 crédits	1-225-2-0	Jour
Journalisme	Certificat de 1 ^{er} cycle	30 crédits	1-405-5-0	Soir
Relations publiques	Certificat de 1 ^{er} cycle	30 crédits	1-400-5-0	Soir

Règlement des études de 1^{er} cycle

Consulter les règlements des études de 1^{er} cycle : <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Règlement propre à ce programme d'études

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de trois crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

L'étudiant doit avoir réussi tous les cours obligatoires du bloc 70 A avant de s'inscrire aux cours à option portant les sigles JOU, RED et REP. L'étudiant peut substituer au cours obligatoire RED 2010 offert en classe le même cours offert à distance sous le sigle et numéro RED 2010D.

Art. 10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite dans le programme donne droit au certificat en communication appliquée. Le programme est associé au secteur arts lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes. Le programme ne peut toutefois être jumelé à la majeure ou à la mineure en communication offertes par la Faculté des arts et des sciences pour l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.